



**Bulletin mensuel n° 08/2011  
Août 2011**

EDITORIAL

**Quand les chemins de la médiation et de l'adoption se croisent...**

*Intrinsèque à certaines cultures traditionnelles, ou véritable champ professionnel émergent, la médiation familiale ouvre ses portes aux familles adoptives. Nombreux sont les atouts qu'elle peut leur offrir, comme le montre cet éditorial.*

**C**omme toute histoire de vie, l'histoire d'une adoption peut être jalonnée de crises notamment aux moments charnières tels que l'adolescence ou encore la recherche des origines pour ne citer que les plus évidents. Autant de périodes clés de la vie où le dialogue est essentiel pour éviter des ruptures familiales entre l'enfant adopté et ses parents adoptifs. C'est alors que le médiateur familial peut intervenir parmi les acteurs de l'adoption, offrant à ces familles des outils pour résoudre leurs conflits, instaurer un dialogue et créer, sur la base de leurs propres ressources, une nouvelle forme de lien où chacun trouve sa place.

**De l'importance du dialogue au sein des familles...**

La période d'adolescence de la personne adoptée suscite fréquemment chez elle l'émergence de questions identitaires et existentielles profondes pouvant conduire à des crises face auxquelles les parents adoptifs se trouvent désarmés. D'où est-ce que je viens ? Pourquoi ai-je été adopté ? Qui suis-je et quel est le sens de ma vie ? Autant d'interrogations auxquelles les parents adoptifs ne sont pas toujours en mesure de répondre. Lorsque le dialogue s'interrompt et que la communication devient impossible, l'espace de médiation familiale peut permettre de dénouer la situation en offrant un espace neutre, où la parole peut être libérée, sans jugement.

Grâce à ses outils, le médiateur familial peut amener les personnes à s'écouter à nouveau et à instaurer un autre mode de communication grâce auquel chacun se sent reconnu et entendu. Il peut

les aider à exprimer les besoins qui se cachent derrière leurs mots, l'intention qui guide chacun de leurs actes. C'est ainsi que des organismes post adoption ont développé en leur sein des services de médiation familiale pour venir en aide aux familles. Selon l'un d'entre eux, « le médiateur familial peut favoriser une reprise du dialogue entre les parents et les adolescents à travers la négociation des aspects matériels d'une prise d'autonomie ». Face aux difficultés graves et aux ruptures familiales de certains adoptés adolescents, le recours à la médiation familiale mérite dès lors d'être considéré tant par les professionnels que les familles.

De plus, comme le souligne Jaime Ledesma del Busto (voir p.3), d'autres situations familiales peuvent nécessiter l'intervention d'un médiateur, telles que les relations entre enfants biologiques et enfants adoptés souvent caractérisées par certaines craintes et sentiments ambivalents, ou encore les cas de séparation ou divorce des parents adoptifs qui peuvent entraîner chez l'enfant adopté le sentiment d'un second abandon.

**...à l'accompagnement des personnes adoptées en quête de leurs origines**

Un autre carrefour où les chemins de l'adoption et la médiation familiale se croisent est la recherche des origines que peuvent entreprendre les personnes adoptées. L'accompagnement par le médiateur de l'ensemble des personnes impliquées par cette situation apparaît de plus en plus indispensable. En témoigne la longue expérience du Service Social International qui assiste depuis de longues années les personnes

adoptées en recherche de leurs origines, ainsi que la création de services post adoption centrés sur cette question.

Comme le démontre l'article en page 3, le médiateur familial peut offrir aux personnes concernées un espace neutre, sécurisé, encadré par un professionnel et, non moins important, confidentiel, où elles vont pouvoir exprimer et accueillir leurs émotions multiples pour ouvrir le chemin à une possible rencontre de l'autre, si tel est leur souhait. La médiation familiale, dont un des objectifs est l'accompagnement de la construction et la reconstruction de liens, trouve une nouvelle fois toute sa place dans l'adoption. Cette dernière n'est-elle pas en effet l'histoire de liens qui se brisent, se créent et se recréent parfois. Sans viser à entretenir ces derniers à tout prix, le médiateur va aider les personnes concernées à avancer dans cette quête identitaire à la fois individuelle et collective. Lorsque la recherche d'origines va jusqu'à la rencontre avec la famille biologique, se pose alors la question de la construction d'une nouvelle relation et de la

---

place de chacun dans cette autre dynamique familiale.

Dans les cas des adoptions ouvertes, où le lien avec la famille biologique n'est pas rompu à travers l'adoption, la médiation peut également se révéler utile pour « définir » les relations entre les trois parties concernées et la place des uns par rapport aux autres.

Le SSI/CIR encourage ainsi la promotion de cet outil précieux qui offre aux familles adoptives un espace unique où leurs émotions peuvent être accueillies et où seules leurs propres compétences vont leur permettre de trouver des solutions lors de situations de conflits internes et externes. Il ne reste qu'à se mettre à l'œuvre pour diffuser et développer cet instrument clé visant à instaurer un dialogue familial et social fondé sur la paix, l'empathie et la véritable écoute de l'autre.

L'équipe du SSI/CIR  
Août 2011